

## Sorare obtient son récépissé JONUM et prépare l'adaptation de son offre française



**Vincent Reynaert**

Publié le 22 avril 2026 . Lecture estimée : 5 min



*Sorare a franchi une étape réglementaire majeure. Le 16 avril 2026, la Présidente de l'Autorité nationale des jeux (ANJ), Isabelle Falque-Pierrotin, a délivré à la société française le récépissé de déclaration préalable n° 2026-02 pour son offre Sorare Pro, dans le cadre de l'expérimentation des jeux à objets numériques monétisables (JONUM). La déclaration avait été transmise par Sorare le 31 mars 2026, soit à peine deux mois après la publication du décret d'application du 4 février 2026, qui pose les bases concrètes de ce nouveau cadre issu de la loi SREN du 21 mai 2024.*

[En se déclarant auprès de l'ANJ](#), Sorare reconnaît l'autorité du régulateur sur cette partie de son activité et accepte de se conformer aux obligations afférentes. Le récépissé délivré ne préjuge toutefois pas, précise l'ANJ, de la conformité de l'offre aux dispositions légales applicables : la vigilance du régulateur reste entière.

Pour Sorare, dont le siège est à Paris mais dont l'audience est mondiale, [l'enjeu est de taille](#) : il s'agit de satisfaire aux exigences françaises sans dégrader l'expérience de jeu de ses managers hexagonaux, tout en maintenant une offre cohérente pour l'ensemble de sa base internationale, non concernée par cette réglementation.

Le 15 avril 2026, soit le lendemain de l'obtention officielle du récépissé, Sorare a envoyé un email détaillé à ses utilisateurs français pour les préparer aux évolutions à venir. Ton et pédagogie sont au rendez-vous : la plateforme se veut rassurante et minimise autant que possible l'impact des changements sur l'expérience quotidienne.

À compter de la semaine du 4 mai, les managers français devront accomplir deux démarches préalables afin de continuer à participer aux Compétitions Sorare Pro. La première consiste à définir des limites de jeu, obligation inhérente à tout cadre de jeu responsable. La seconde, pour ceux qui ne l'ont pas encore effectuée, est la vérification d'identité, réalisée via le prestataire Mangopay. Un délai de 30 jours maximum est à respecter entre les deux démarches sous peine de restriction d'accès pour le joueur. Sorare assure que le processus est rapide et sécurisé. Ces étapes s'inscrivent dans la logique de protection des joueurs portée par le législateur.

### La cryptomonnaie comme seule voie pour les récompenses en cash

Le changement le plus structurant concerne les récompenses monétaires. À partir du 31 mai 2026, les joueurs français ne pourront plus percevoir leurs gains en cash sous forme d'euros ou de dollars : ceux-ci seront exclusivement versés en crypto-actifs, au choix en ETH (Ethereum) ou en SOL (Solana), [technologie que l'opérateur a rejoint en fin d'année 2025](#). La réglementation JONUM plafonne par ailleurs ces récompenses à 25 000 € par année civile, et les récompenses en nature (expériences VIP, tickets de matchs, maillots...) à 1 000 € annuels.



*En prévision de sa communication pour la Coupe du Monde à venir, la marque a produit récemment du contenu avec l'un de ses actionnaires qui n'est autre que Kylian Mbappé. Crédit photo : Jordan Bajo*

Ce point cristallise une tension particulière dans l'histoire de Sorare. La plateforme a été fondée sur la blockchain Ethereum et les paiements s'effectuaient initialement exclusivement en ETH. Mais dans une démarche de démocratisation et d'élargissement de son public, Sorare avait progressivement intégré les paiements en monnaie fiduciaire (FIAT), permettant à ses utilisateurs de recevoir des euros ou des dollars sans avoir à manipuler de cryptomonnaie. Ce choix avait contribué à rendre la plateforme accessible à un public moins familier avec les actifs numériques. Le retour contraint aux crypto-actifs pour les résidents français constitue donc, d'une certaine manière, un pas en arrière sur ce terrain.

Conscient de la difficulté, Sorare indique dans son email que ses équipes « travaillent activement à plusieurs solutions, incluant des options de conversion simplifiée ainsi que le renforcement des possibilités d'utilisation des crypto-actifs » au sein du Marché. La plateforme cherche ainsi à réduire la friction pour les joueurs qui ne souhaitent pas conserver de cryptomonnaie.

## Ce qui ne change pas

Pour éviter tout malentendu, Sorare a pris soin de lister explicitement les éléments qui demeurent inchangés avec un objectif particulier qui est de ne pas modifier l'expérience de jeu des utilisateurs français. Le marché des cartes NFT reste ainsi accessible en euros pour acheter, vendre et échanger des cartes. Tous les modes de jeu restent ouverts, et les prize pools annoncés pour la saison Sorare 26 ne sont pas remis en cause. Un message clair à destination des joueurs les plus engagés : les fondamentaux du jeu ne bougent pas.

## Une FAQ pour dissiper les doutes

Une session de questions-réponses en direct est prévue ce lundi 27 avril, qui devrait permettre à Nicolas Julia, cofondateur et CEO de Sorare, de s'exprimer directement auprès de la communauté française. Ce type d'exercice de transparence est devenu une habitude pour Sorare lors des grandes transitions. Il sera particulièrement attendu sur la question des solutions de conversion crypto, encore imprécises dans la communication actuelle.

Sorare reste avant tout une entreprise internationale : une large majorité de ses managers ne sont pas concernés par l'expérimentation JONUM. L'opérateur devra donc continuer à jongler entre des cadres réglementaires différents selon les

géographies. Un exercice de plus en plus courant pour les acteurs du Web3 gaming à mesure que les législateurs du monde entier s'emparent du sujet.